

Monsieur AMIENS, nous avez-vous entendu ?

Les quatre semaines de conflit passées ont conduit à de très fortes perturbations sur la production : CAEPE (livraisons SNPE, livraison ASTRUM), UPA Organique (Tour Sermati V1, imprégnés et élastomères en retard) Montage Tuyères (production des EAR, M51),...

Votre mépris à l'égard des salariés grévistes mais aussi d'une partie silencieuse des autres salariés témoigne de votre attitude irresponsable.

Aujourd'hui, à notre demande, Monsieur B.Amiens-DRH vous acceptez de recevoir une délégation de grévistes. Nous attendons de votre part une réelle prise en considération de notre revendication.

Le mouvement a démarré le 16 janvier dernier. A cette date, les négociations sur la politique salariale se poursuivaient et toutes les organisations syndicales revendiquaient une augmentation générale pour tous. Souvent, les propos portaient sur ces fameuses primes d'objectif. Pourtant, sans le moindre respect envers le personnel en grève et sans tenir compte d'un avis négatif majoritaire émis lors du C.E. Extraordinaire du 05 février 2008, CFDT – CFE/CGC – CFTC et FO signaient l'accord sur la politique salariale 2008. Seuls, SUD et CGT restaient engagés aux côtés des grévistes. Le 14 février, près de 400 grévistes se sont prononcés par vote à bulletin secret contre la dénonciation de l'accord signé. Aussi, SUD et CGT ne dénonceront pas l'accord de politique salariale 2008. Il ne s'agit plus de vouloir rouvrir des négociations sur la politique salariale. **Il s'agit de trouver une issue au conflit**. A partir du moment où CFDT, CFE/CGC, FO et CFTC ont su trouver un accord avec la direction, **il n'appartient plus qu'à SUD et CGT de gérer ce conflit en accord avec les grévistes et d'envisager la signature d'un protocole de fin de conflit**. Les salariés engagés dans le conflit vous ont fait part très clairement de leur ressenti. Ils n'acceptent pas que 60 « hauts-salaires » se partagent un pactole alors que le reste du personnel se voit proposer des miettes.

Leur attente est claire : Ils veulent aller plus loin que l'accord signé.

Une seule revendication : une augmentation générale uniforme pour tous (cadres et non-cadres).

M.Amiens, vous devez accepter le principe d'une augmentation générale pour tous (cadres et non-cadres). C'est la condition primordiale pour sortir du conflit actuel. Puisque vous avez annoncé n'avoir aucune lettre de cadrage du groupe, vous êtes en capacité de répondre favorablement à notre revendication. M.Amiens, vous détenez les moyens d'augmenter tous les salariés de SPS.

- **Tout d'abord, vous disposez d'une enveloppe de 575000 € (primes d'objectif)**. Il est certain que ce budget fait partie de la masse salariale même si vous vous en défendez et si certains se complaisent à rappeler que cette enveloppe ne fait pas partie de la NAO sur la politique salariale. Plutôt que d'en faire profiter uniquement 60 directeurs et haut-cadres, **il suffit de répartir équitablement ces 575000€ entre tous les salariés de SPS par le biais d'une augmentation générale uniforme**. Ce sera un premier pas pour atteindre les 125,26€ pour tous. **Juste un premier pas !**
- De plus, **les bons résultats établis par l'entreprise en 2007, et sans oublier ceux des années passées, doivent se répercuter sur les salaires**. Par rapport au prévisionnel, nous constatons que les dividendes qui remontent vers les actionnaires ne cessent d'augmenter tous les ans. En revanche, lorsqu'il s'agit d'augmenter les salaires, on essaie de nous faire croire qu'à vouloir trop donner au personnel, l'entreprise risque de se retrouver en difficulté financière. C'est faux.

A vous de renverser la tendance et de faire un deuxième pas.

GRÈVE à 10 HEURES

Devant le Bâtiment 1-2000

Assemblée Générale Payée

de 14 heures à 15 heures au Restaurant d'Entreprise